

ETAMPES



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 18 JUIN 2025

Délibération n° VI-DEL-2025-049

Date d'affichage : 18 JUIN 2025

Nombre de membres en exercice : 35

Présents : 25

Votants : 31

**Objet : Convention partenariale pour l'association « école de la deuxième chance » (E2C)**

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 juin à 19 heures 45, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du rez-de-chaussée de la Maison des Services Publics Municipaux – 12, Carrefour des Religieuses – 91150 ETAMPES, sous la présidence de Mme Marie-Claude GIRARDEAU, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire,

## ETAIENT PRESENTS :

Mme	Marie-Claude	GIRARDEAU	1 <sup>ère</sup> Adjointe au Maire
Mme	Elisabeth	DELAGE	3 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire
M.	Gilbert	DALLERAC	4 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire
Mme	Françoise	PYBOT	5 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire
Mme	Maïram	SY	6 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire
M.	Jean-Michel	JOSSO	9 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire
M.	Joël	NOLLEAU	Conseiller municipal
Mme	Claude	MASURE	Conseillère municipale
Mme	Paola	LEROY	Conseillère municipale
M.	Franck	COENNE	Conseiller municipal
Mme	Sabah	AÏD	Conseillère municipale
M.	Olivier	SIGMAN	Conseiller municipal
M.	Patrick	JULISSON	Conseiller municipal
M.	Joseph	ZOGBA	Conseiller municipal
M.	Dramane	KEÏTA	Conseiller municipal
Mme	Nathalie	PABOUDJIAN	Conseillère municipale
M.	Mostefa	GHENAÏM	Conseiller municipal
M.	Gilles	BAYART	Conseiller municipal
Mme	Virginie	TARTARIN	Conseillère municipale
Mme	Emmanuelle	ROYERE	Conseillère municipale
M.	Mathieu	HILLAIRE	Conseiller municipal
Mme	Camille	BINET-DEZERT	Conseillère municipale
M.	Jacques	CORBEL	Conseiller municipal
M.	Maxime	MARCELIN	Conseiller municipal
M.	Grégoire	TURLOTTE	Conseiller municipal

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : M. Franck MARLIN représenté par Mme Marie-Claude GIRARDEAU, M. Fouad EL M'KHANTER représenté par M. Gilbert DALLERAC, M. Gérard HEBERT représenté par M. Jean-Michel JOSSO, Mme Fatos KEBELI représentée par Mme Nathalie PABOUDJIAN, Mme Maryline COMMEIGNES représentée par Mme Camille BINET-DEZERT, Mme Isabelle TRAN QUOC HUNG représentée par M. Grégoire TURLOTTE

ETAIENT ABSENTS : Mmes Kadiatou LY, Sana AABIBOU MM. Medhi MEJERI, Tarik MEZIANE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Elisabeth DELAGE

Accusé de réception en préfecture  
091-219102233-20250625-VI-DEL-2025-049-DE  
Date de télétransmission : 30/06/2025  
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Le Conseil municipal,

**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,**

**Vu la nécessité de renforcer le réseau partenarial sur le champ de l'insertion professionnelle,**

**Vu l'avis de la Commission Politique de la Ville et des Quartiers en date du 17 juin 2025,**

**Considérant que l'association « École de la deuxième chance » (E2C) propose de conduire des actions de formation, de soutien et de suivi-accompagnement, en direction de publics jeunes,**

**Considérant que le programme d'actions initié par l'association participe de celles initiées dans le cadre de la cohésion sociale en matière d'insertion professionnelle,**

**Considérant que l'association mène une action stratégique et opérationnelle qui s'inscrit dans une politique en faveur de l'insertion de la jeunesse et des publics prioritaires, sur le territoire du Sud-Essonne, notamment d'Etampes ;**

**Considérant que L'association « École de la deuxième chance » (E2C) répond à une mission de service d'intérêt économique général,**

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve la mise en place de ce partenariat ;
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention avec l'association « École de la deuxième chance » (E2C), telle que jointe en annexe, ainsi que l'ensemble des documents y afférents.



  
Pour le Maire empêché  
Marie-Claude GIRARDEAU  
1ère Maire-Adjoint

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication : ..... et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Accusé de réception en préfecture  
091-219102233-20250625-VI-DEL-2025-049-DE  
Date de télétransmission : 30/06/2025  
Date de réception préfecture : 30/06/2025